



COMITE DU 19 OCTOBRE 2022				
PROJET DE DÉLIBÉRATION N°	C2022	10	19	12

- Date d'envoi de la convocation : 13/10/2022
- Nb de membres en exercice : 64
- Nb de membres présents : 34
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : 10
- Nb de membres absents et excusés : 20

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20221019-C2022\_10\_19\_12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Affichage : 25/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



## RESSOURCES HUMAINES CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le quorum constaté,

*Monsieur Jean-François TIMMERMAN, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant :*

Mes Chers.ères Collègues,

Après analyses des possibilités d'avancements de grades au titre de l'année 2022 et retour du CDG76 sur les dossiers proposés au titre de la promotion interne 2022 ; ces deux procédures se déroulant en concertation avec les responsables hiérarchiques, il vous est proposé :

Vu les articles L.5711-1, L. 5211-1 et L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Considérant le rapport présenté,

Article premier – De modifier le tableau des effectifs (le tableau des effectifs mis à jour est joint en annexe) comme suit :

Création	Suppression	Date d'effet
Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe (4 postes)	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe (4 postes)	01/11/2022
Attaché Principal (1 poste)	Attaché (1 poste)	01/11/2022
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (10 postes)	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (10 postes)	01/11/2022
Agent de maîtrise principal (2 postes)	Agent de maîtrise (2 postes)	01/11/2022
Agent de maîtrise (1 poste)	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (1 poste)	01/11/2022
Agent de maîtrise (1 poste)	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe (1 poste)	01/11/2022
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe (2 postes)	Adjoint technique (2 postes)	01/11/2022

	1 attaché	01/11/2022
	1 technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	01/11/2022
	1 Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	01/11/2022

Article deux – De constater que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'unanimité les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.**

**Nb de votes POUR        44**                    FAIT À GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
**Nb de votes CONTRE    00**                    POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
**Abstention(s)         00**

LE PRÉSIDENT

Stéphane BARRÉ

**ANNEXE A LA DELIBERATION N°C20221019\_12 : Tableau des effectifs au 01/11/22**

Code type d'agent	Emploi ou grade de l'agent	Catégorie de l'agent	L'agent travaille-t-il à temps complet	L'agent occupe-t-il un emploi permanent	Nature du contrat	Nature du contrat	Code secteur	Rémunération de l'agent en euros annuels bruts	Indice de l'agent ou chevron	Motif du contrat de l'agent	Libellé motif du contrat de l'agent (si motif = Autres)	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
NT	Directeur Général des Services	A	oui	oui	fonctionnel	L343			HEC3			1	1
T	ingénieur en chef hors classe	A										0	0
T	ingénieur en chef	A										0	0
T	ingénieur hors classe	A										0	0
T	ingénieur principal	A	oui	oui								5	5
NT	ingénieur principal	A	oui	oui	CDD	L332-8		896				1	1
T	ingénieur	A	oui	oui								4	4
T	Technicien principal de 1ère classe	B	oui	oui								1	1
NT	Technicien principal de 1ère classe	B	oui	oui	CDD	L332-8		707				1	1
T	technicien principal de 2ème classe	B										0	0
T	technicien	B	oui	oui								1	1
T	agent de maîtrise principal	C	oui	oui								18	18
T	agent de maîtrise	C	oui	oui								13	13
NT	agent de maîtrise	C	oui	oui								0	0
T	adjoint technique principal de 1ère classe	C	oui	oui								41	39,3
T	adjoint technique principal de 2ème classe	C	oui	oui								31	31
NT	adjoint technique principal de 2ème classe	C	oui	oui								0	0
NT	adjoint technique principal de 2ème classe	C	oui	oui								0	0
T	adjoint technique	C	oui	oui								44	37,5
NT	adjoint technique	C	oui	oui	CDI				370			1	1
T	administrateur hors classe	A										0	0
T	directeur	A	oui	oui								0	0
T	attaché hors classe	A	oui	oui								0	0
T	attaché principal	A	oui	oui								5	5
T	attaché	A	oui	oui								2	2
NT	attaché	A	oui	oui	CDD	L332-8		567				2	2
T	rédacteur principal 1ère classe	B	oui	oui								3	3
T	rédacteur principal de 2ème classe	B	oui	oui								2	2
T	rédacteur	B	oui	oui								3	3
NT	rédacteur	B	oui	oui								0	0
T	adjoint administratif principal de 1ère classe	C	oui	oui								27	24,9
NT	adjoint administratif principal de 1ère classe	C	oui	oui	CDI				567			1	0,5
T	adjoint administratif principal de 2ème classe	C	oui	oui								5	4,5
T	adjoint administratif	C	oui	oui								3	2,5
													203,2